

*Grève des factrices et des facteurs de Rennes***La Poste fait appel à la police et saisit le tribunal, la grève se renforce et s'étend !**

Les factrices et les facteurs du bureau de Rennes Crimée, rejoint·e·s depuis par leurs collègues de Rennes Colombier et ceux de Rennes Le Gast, sont dans leur 6<sup>e</sup> semaine de grève contre la réorganisation imposée par leur direction. Une fois de plus, ce sont des positions de travail qui sont sacrifiées sur l'autel de la rentabilité, au détriment du service public, mais aussi des conditions de travail des postier·es. Le rapport de l'expertise diligentée par le CHSCT est éloquent : " Le principal risque auquel sont exposés les agents est celui d'une surcharge de travail et d'un allongement de la journée de travail. Ils seront source de fatigue, d'usure, de troubles musculo-squelettiques (TMS), de baisse de vigilance et d'exposition accrue au risque routier".

Les réorganisations qui se sont succédées depuis des années ont tellement augmenté la productivité et tendu les organisations de travail que la distribution dans son ensemble est "à l'os". Les agents sont exangues, mais, quand il s'agit d'exploiter toujours plus, l'imagination des dirigeants de La Poste est sans limite. C'est ainsi que le passage de la vacation matinale traditionnelle à deux vacations (matin et après-midi), scindées par une coupure dite "méridienne", permet de reprendre 20 minutes de pauses. 20 minutes multipliées par le nombre d'agents, le calcul est vite fait pour ceux qui n'ont que les profits en tête et une calculatrice à la place du cœur.

Tout simplement inacceptable pour les factrices et les facteurs. Leurs revendications sont simples : pas touche aux emplois, et la méridienne, c'est "niet" ! Comme à son habitude La Poste, tout en refusant de négocier, joue sciemment le pourrissement, tout en organisant le casage de la grève, à grands renforts de cadres venu·e·s de toute l'Ille-et-Vilaine et d'ailleurs. Comme elle fait chou blanc devant la détermination sans faille des grévistes, elle opte donc pour la répression : elle dégaine en faisant appel à la police, et en saisissant le Tribunal de Grande Instance, qui vient de rendre une ordonnance, qui interdit notamment aux grévistes de se rendre dans les autres bureaux pour s'adresser à leurs collègues.

En un sens La Poste a bien raison de craindre que la lutte, qui s'enracine et se développe à Rennes, prenne dans l'ensemble du département. Tous les centres courriers d'Ille-et-Vilaine doivent être réorganisés en 2018, et partout la colère est présente, comme en atteste la mobilisation des agents de Janzé.

La fédération SUD PTT soutient évidemment les grévistes, leurs revendications, et condamne tant l'appel à des cadres, que l'intervention des "forces de l'ordre" ou l'utilisation des tribunaux pour tenter de casser la grève. Nous demandons à ce que la direction du Courrier 35/22, jusqu'ici aux abonnés absents, ouvre de réelles négociations

Paris le 16 février 2018